



Retour sur le comité social d'administration du 2 février 2024

Les représentants du personnel et l'administration se sont réunis vendredi dernier dans le cadre du premier **comité social d'administration (CSA)** de l'année pour la DR PACA. La réunion était présidée par la cheffe de SAR en l'absence de la Directrice régionale. Les chefs de SES et de SED ainsi que la cheffe de la division RH étaient également présents. Parmi les représentants du personnel, 6 élus sur 7 étaient présents (4 sur 4 CFE-CGC-CFTC et 2 sur 3 CGT-Sud-FO) ainsi que 3 experts (1 pour CFE-CGC – CFTC et 2 pour CGT-Sud-FO).

Sur le **suivi des avis et propositions** (ex vœux), l'administration a souhaité clôturer les vœux de la mandature précédente. Nous avons insisté pour maintenir certains vœux sur le télétravail et le déménagement notamment, chaque fois que les solutions apportées n'étaient pas selon nous encore complètes ou abouties. Ils ont été reformulés. Enfin, nous avons demandé que deux tableaux de suivi (l'un pour les avis en cours, l'autre pour ceux clôturés) soient mis en ligne régulièrement sur Symphonie.

Concernant le **calendrier des travaux du CSA et de la FS** (formation spécialisée sécurité santé et conditions de travail) outre les sujets proposés par l'administration, nous avons demandé que soient ajoutés conformément au périmètre réglementaire : un bilan des promotions et recrutements, un bilan sur la formation, un suivi du plan Insee Vert et un point d'étape sur Sirene 4. La thématique de la reconnaissance que nous avons demandée fera l'objet de deux réunions de travail en juin et en décembre.

Sur l'**évolution de l'organisation de la division Sirene**, l'administration avait fait ces dernières années le choix de renforcer les effectifs de la division par rapport à la charge validée par la maîtrise d'ouvrage. Grâce aux renforts et à l'effort des agents salué par le chef de SES, les stocks de liasses à traiter ont été maîtrisés en 2023. Pour 2024, dans un contexte de charge considérée comme maîtrisée, deux départs à venir ne seront pas remplacés. Il est fait état d'inquiétudes en lien avec la refonte du système documentaire et d'incertitudes sur les contours des fonctions. Pour la campagne de mobilité, même si les missions des chargés de répertoire vont être amenées à évoluer avec le Maiol, une ouverture générale des postes n'est pas envisagée à Sirene.

Le sujet du **télétravail** a donné lieu à d'importants débats. Sur les notes d'organisation, les élus ont manifesté leur incompréhension sur le fait qu'elles ne soient connues que des agents des unités concernées. Cela nous pose problème vis-à-vis de l'égalité de l'accès aux informations pour les agents. Les élus CFE-CGC-CFTC comprennent qu'il existe des pratiques différenciées de télétravail dans les unités mais les agents doivent en être informés de manière transparente pour élaborer leurs choix de mobilité. Nous avons également demandé à disposer d'indicateurs supplémentaires : nombre de jours donnant lieu à l'indemnité, télétravail des agents conduisant au moins un entretien professionnel, nombre de refus formels, nombre de télétravailleurs ayant déclaré 3 plages journalières. L'administration a pris note de ces demandes. Une discussion a également eu lieu sur la difficulté à joindre certains agents en télétravail notamment par téléphone. L'administration a rappelé l'importance d'être joignable en situation de télétravail et pas seulement au sien de son unité mais aussi plus généralement pour l'ensemble de la DR et le SAR en particulier. Les élus CFE-CGC-CFTC approuvent cette position.

Sur le **budget**, la consommation des crédits est en hausse de 7 % en 2023 par rapport à 2022. En lien avec cette évolution, nous avons souligné et questionné sur la forte augmentation du poste des loyers (+17%) et de l'entretien immobilier (+22 %). La discussion sur le prévisionnel 2024 a été reportée.

Les élus CFE-CGC - CFTC ont salué le document sur le **bilan des travaux 2023 et le programme de travail 2024 de la DR** en ce qu'il contribue à aider chacun à se situer dans le collectif de travail. Sur le volet 2024, nous avons annoncé notre volonté de demander une visite d'établissement. Ce projet sera discuté en FS. L'opportunité de mettre en œuvre un groupe de travail « aller au devant de tous les publics » a été évoquée en lien avec les interventions dans les écoles et les collèges.

Un point d'information (sans document de travail) était programmé sur le **projet de déménagement**, qui avait fait l'objet d'un échange conséquent au CSA d'octobre 2023. Ce point a suscité de fortes inquiétudes parmi les élus. En particulier sur la **restauration**, car la solution des « frigos connectés » a été abandonnée en raison de son coût trop élevé. L'administration se replie actuellement sur les possibilités offertes par le restaurant administratif de la rue Borde. Nous avons émis des réserves fortes en lien avec le temps de trajet et les files d'attente que plusieurs représentants ont expérimentées à l'occasion de formations ministérielles en janvier. En revanche une solution de livraison des repas à partir du même restaurant pourrait être envisagée et bénéficier d'une subvention, ce qui permettrait de maintenir une tarification proche de l'actuelle. Nous avons incité l'administration à approfondir cette piste. Sur les **places de parking**, l'une des solutions envisagée au Parc Chanot été écartée (coût trop élevé). Nous avons insisté une fois de plus sur la nécessaire évaluation des besoins des agents. Les élus font le constat que sur ces sujets (restauration et parking) les pistes envisagées se ferment les unes après les autres alors que l'échéance approche. Si rien n'est fait, la perte par rapport à la situation actuelle pour les agents s'annonce conséquente, en terme de coût et de temps. La Direction régionale nous a également indiqué travailler sur un **guide du déménagement** en relation notamment avec la DR de Nouvelle Aquitaine qui a déménagé récemment. Enfin, nous avons appris que le contrat avec la société qui nous livre actuellement les repas (Dupont Restauration) qui devait s'achever au 31/12/24, pourra être prolongé jusqu'à la date du déménagement.

Enfin, nous avons interrogé l'administration sur le sujet de la **prévention à la DR PACA**. Il nous a été indiqué que la mission de prévention était confiée jusqu'au 31 août à un binôme constitué d'une conseillère de prévention (1 ETP) et d'une assistante de prévention (0,2 ETP). La question se pose du devenir de cette mission à partir de septembre 2024.

Syndicalement,

Les élus et expert CFE-CGC - CFTC
au CSA de la DR Insee PACA

Jean-Philippe de Plazaola – Stéphan Fesquet – Morgane Leconte - Nathalie James - Junel Bernard

